

J'ai aujourd'hui l'honneur de participer à ce débat sur les nombreux problèmes et frustrations auxquels une grande partie des jeunes Canadiens doivent faire face. Ceci est surtout vrai pour les jeunes dans la vingtaine, ceux qui commencent à essayer de se tailler une place dans notre société, je devrais peut-être dire ceux qui se cherchent, car la société moderne évolue tellement vite et elle est tellement complexe que les plus sûrs et les plus stables sont souvent remplis d'appréhension. Dans les régions urbaines, il y a trois grands domaines socio-économiques qui posent d'énormes problèmes, soit que la tension qui y règne donne naissance à une certaine forme de violence, soit que la frustration mine les énergies et que l'ennui paralyse les esprits. Ce sont: la pénurie de logements convenables, l'irréalisme des systèmes d'éducation et l'ennui le plus morne qui règne dans les usines et les bureaux. Beaucoup d'autres secteurs posent sans doute des problèmes, mais je me limiterai à ces trois-là.

Il me semble certes ironique qu'après avoir parlé de logement beaucoup plus au cours des quatre dernières années qu'au cours de n'importe quel autre mandat parlementaire, la pénurie de logements satisfaisants dans les villes reste le problème numéro un. Le gouvernement actuel n'a pas tenu compte à dessein des besoins des personnes à faible revenu et même des personnes à revenu moyen en matière de logement. Il a volontairement mis de côté les projets de rénovation urbaine qui étaient en bonne voie au milieu des années 60, et c'est maintenant, à la onzième heure, que le ministre chargé du logement présente un bill pour tenter de sauver son gouvernement.

• (1620)

Lorsque je parle de logements, je veux d'abord parler de leur prix étant donné que c'est leur prix qui est évidemment l'obstacle à la construction de logements convenables. Récemment, un groupe de travail nommé par le gouvernement pour étudier les logements à loyer modéré, sous la direction de l'architecte montréalais Melvin Charney, concluait que 49.5 p. 100 des Canadiens ne pouvaient se permettre un logement convenable. Ces 49.5 p. 100 sont constitués de familles dépendant de l'assistance sociale et de ceux gagnant \$6,500 par an ou moins. Beaucoup de nos jeunes appartiennent également à cette catégorie de gens insuffisamment instruits, provenant de familles dont la pauvreté leur a refusé la possibilité de se perfectionner et dont la misère les a réduits au point de ne plus s'en inquiéter.

La construction d'habitations contiguës qui sont le genre de maison construite principalement pour les pauvres—ce qui est une erreur—a diminué de 8 p. 100 en 1971 alors que les nouveaux chantiers de maisons plus coûteuses ont augmenté de 38 p. 100. La construction d'habitations contiguës est une erreur car très souvent les habitants de ce genre de logement ont beaucoup de mal à s'habituer à vivre dans des quartiers surpeuplés. Très fréquemment de conception médiocre, ces logements dégénèrent souvent en taudis modernes. En outre, ceux qui vivent à l'étroit dans ces habitations contiguës éprouvent des difficultés dans leurs relations avec l'extérieur de leur «cantonement», si je puis utiliser cette expression, étant donné qu'ils s'estiment inférieurs à cause de la nature même de l'isolement de leur lieu de résidence. Je sais par expérience personnelle que bien de ces gens sont jeunes. Avant que la vie leur ait offert leur chance ils se sont trouvés barricadés derrière le mur de la pauvreté.

Parmi les responsables du prix des logements on trouve les spéculateurs immobiliers. Le coûts des terrains a

monté dans presque toutes les régions métropolitaines en 1970 avec des augmentations supérieures à 10 p. 100 à Halifax, Saint-Jean (T.-N.), Saint-Jean (N.-B.), Montréal, Ottawa, Hamilton, Toronto, Sudbury, Edmonton et Vancouver. L'autre facteur contribuant au coût élevé des logements et à l'inflation est la méthode utilisée actuellement pour financer l'achat de logements à l'aide de prêts à taux d'intérêt élevé. Par exemple, une maison de \$20,000 fera l'objet, aux termes de la loi nationale sur l'habitation, d'une première hypothèque de \$16,500. Échelonnés sur 25 ans, les intérêts à 9 p. 100 s'élèvent à \$24,500. Le principal, les intérêts et un paiement comptant de \$3,500 élèvent le prix de cette maison à \$44,500 en 25 ans, soit deux fois le prix initial—on peut difficilement parler d'une affaire.

Le tragique de cette situation est que la plupart des jeunes couples ayant un ou deux enfants ne peuvent verser le premier montant requis sur la première hypothèque ou sont obligés de prendre une deuxième hypothèque qui leur retire l'argent nécessaire à leurs besoins courants. La situation est aggravée par le fait qu'ils sont dans l'obligation de vivre dans de petits appartements souvent vétustes au moment même où leurs enfants devraient pouvoir profiter des plaisirs et de la sécurité qu'offrent une maison à soi. Encore une fois, nous voyons les frustrations et les tensions empirer au cours du mandat du gouvernement actuel, en raison d'un chômage massif, en particulier parmi les jeunes. De jeunes couples ont été obligés d'accepter, le cas échéant, un logement ne répondant pas aux normes, car ils n'avaient plus de revenus. Le chèque d'assurance-chômage arrive un jour et le chèque de loyer part le lendemain. Encore un aspect de la société juste.

Dans son rapport de 1971, le Conseil des sciences du Canada a conclu qu'en perfectionnant continuellement la technologie du logement, même en employant des matériaux et des procédés conventionnels, les frais de logement pourraient baisser de 15 p. 100 ou plus par rapport aux normes actuelles au Canada. Cela représente une épargne de \$3,000 sur une maison de \$20,000. Le Conseil des sciences a également approuvé une politique que préconise depuis longtemps le Nouveau parti démocratique, un programme rigide de regroupement des terres par tous les niveaux de gouvernement. C'est le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux, qui devrait ouvrir la voie dans ce domaine, étant donné que les municipalités, de par leur situation financière, ne sont pas à même de s'en charger avec efficacité. Un programme important de construction de logements permettrait également de diminuer le taux actuellement élevé de chômage, en particulier parmi les 240,000 Canadiens qui ont moins de 25 ans.

Monsieur l'Orateur, si nous souhaitons faire notre possible pour résoudre les énormes problèmes sociaux reliés aux piètres conditions de logement dans nos régions urbaines, nous devons mener une lutte systématique contre les taudis, les loyers élevés, les taux d'intérêt élevés, la spéculation foncière et les logements qui ne répondent pas aux normes et dans lesquels des familles vivent entassées. Il n'est plus temps de discuter et de palabrer. Nous devons agir sans tarder, sinon nos villes seront aussi délabrées et pourries qu'au Sud de nos frontières.

Il me semble toujours dommage que nous soyons incapables, au Canada, de tirer parti des erreurs de nos voisins du Sud. Depuis une génération, nous avons été témoins de l'expansion urbaine, de la pourriture et du délabrement du cœur des villes, de la détérioration des